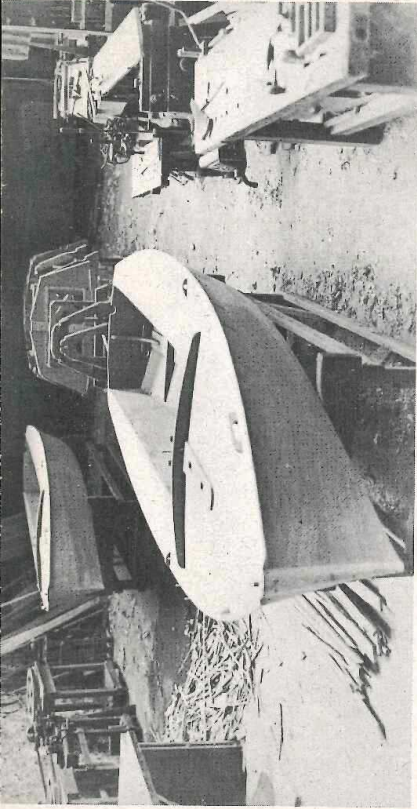


	MOUSSE	VAURIEN	505
Longueur de la coque	3 m 90	4 m 08	5 m 028
Longueur flottaison	3 m 80	4 m 025	4 m 57
Bau maximum	1 m 42	1 m 47	1 m 865
Bau flottaison	1 m 16	1 m 21	1 m 25
Franc-bord avant	0 m 51	0 m 51	0 m 458
Franc-bord milieu	0 m 33	0 m 37	0 m 365
Tirant d'eau dérive haute	0 m 165	0 m 125	0 m 152
Tirant d'eau dérive basse	0 m 96	0 m 965	1 m 13
Hauteur du mât au-dessus de la flottaison	5 m 75	6 m 20	7 m 42
Déplacement à vide	90 kg	95 kg	130 kg
Déplacement en charge (1)	220 kg (1)	245 kg	280 kg
Nature de la dérive	Bois	Bois	Bois profilé
Triangle avant : hauteur	3 m 80	3 m 92	4 m 75
base	1 m 08	1 m 15	1 m 75
surface	2 m² 05	2 m² 25	4 m² 15
Surface réelle des voiles :			
foc	2 m²	2 m² 50	4 m² 61
grand-voile	6 m² 23	6 m² 30	11 m² 60
totale	8 m² 23	8 m² 80	16 m² 21
Surface du maître couple immergé en charge	0 m² 113	0 m² 115	0 m² 1175
coque seule	0 m² 46	0 m² 38	0 m² 4665
totale	0 m² 22	0 m² 24	0 m² 3470
Surface de dérive	0 m² 12	0 m² 15	0 m² 1265
totale	0 m² 80	0 m² 77	0 m² 95
Surface mouillée	3 m² 28	4 m² 20	4 m² 13
dérive basse	3 m² 72	4 m² 70	4 m² 83
Coefficients :			
ΣV Surface de voile	2,22	1,87	3,35
ΣM Surface mouillée = aptitude à naviguer par petit temps.			
ΣV Surface de voile	73,5	76,5	138
B2 Surface du maître couple immergé			
= degré de voilure du bateau.	6,3	6,43	7
L Longueur de flottaison			
$\sqrt[3]{D}$ Déplacement			
Stabilité : couple de redressement au maître couple à 15° de gîte, avec équipage assis normalement dans le cockpit.	80 m/kg	115 m/kg	125 m/kg
Stabilité de route : position du centre de dérive et du centre de carène par rapport au milieu de la flottaison en % de la longueur de flottaison.	C.D. 5,2 % C.C. 0 %	C.D. 12,25 % C.C. 3,20 %	C.D. 5,6 % C.C. 3,1 %

(1) Le poids de l'équipage est compté pour 130 kg puisqu'il s'agit de jeunes gens.



CONSTRUCTEURS ET PRIX

Le Mousse peut être construit librement par des amateurs ou par tout chantier. Un certain nombre de chantiers sont spécialement agréés et recommandés par l'Aspromousse. Ce sont :

- René Durif**, à Veillac-Lanobre (Cantal).
- Guy Proust**, « l'Ecluse », Pont-aux-Moines (Loire).
- Tagliamonte**, route de la Corniche, Philippeville (Algérie).
- Clorado**, 42, Grande-Rue, Mulhouse (Haut-Rhin).
- Raoul Rolland**, 8, impasse Terre-Nègre, Floirac (Gironde).
- F. Lorge et Fils**, rue Ambroise-Lesueur, Arcahon (Gironde).
- Raymond Couillard**, 21, route de Chartrettes, Vaux-le-Pénil (S-et-M).
- Jean Morin**, 29, avenue Général-Leclerc, Pessac (Gironde).
- Depître-Plaisance**, 24 bis, rue A.-Briand, Petit-Couronne (Seine-Maritime).
- Société M.B.M.**, 74, allée Colbert, Saint-Ouen-l'Aumône (S-et-O).
- Dauvet**, à Excenevex (Haute-Savoie).
- Desert**, à Louviers (Eure).
- Gellis**, à Toulouse (Hte-Gar).
- Silvant**, à Conflans-Sainte-Honorine (S-et-O).
- Thibault**, à Corbeil (S-et-O).
- Cavé**, 120, quai de l'Artois, Le Perreux-sur-Marne (Seine).

Le prix du Mousse varie de 940 à 1 200 NF, toutes taxes comprises, sans voiles.

Les kits pour la construction amateur, sont vendus par **Jean Morin**, 29, avenue Général-Leclerc, à Pessac (Gironde), et **Décobois**, 82, Faubourg-Saint-Martin, Paris (10^e), au prix de 650 NF, t.t.c., sans voiles.

Les voiles sont fournies par l'Association aux prix de 220 NF en coton, 293 NF en tergal.

ASSOCIATION

Les propriétaires de Mousse sont réunis en une association, siège social, 82, boulevard Haussmann, à Paris (8^e), et dont le secrétaire est M. F. Mouvet, 14, rue de l'Assomption, à Paris (16^e). Le montant de la cotisation est de 15 NF.

SURFACES DES VOILES

Certains de nos lecteurs se sont inquiétés de constater des différences entre les chiffres que nous donnons avec chaque bateau et ceux qu'ils ont déjà vus dans d'autres revues, sur des prospectus ou dans des ouvrages de vulgarisation.

Bien sûr, nous n'avons pas la prétention d'être infaillibles, mais nos plans et les calculs qui s'y rapportent sont établis, dans la mesure du possible, d'après les plans officiels des séries ou associations de propriétaires.

Il arrive parfois que ces plans n'existent pas ou qu'ils soient tellement peu précis ou anciens que les bateaux actuels n'y sont plus conformes. Certains autres ont reçu des modifications qui n'ont pas été portées à jour sur les plans.

Il est un chiffre qui est souvent à controverse, c'est la surface de voilure. La surface que nous donnons est la surface totale réelle de chaque voile. Cette surface comprend en particulier les ronds de chute des grand-voiles qui bien souvent ne sont pas comptés.

C'est ainsi, par exemple, que la surface de voilure indiquée sur le prospectus de la Gidevry pour le Vaurien est de 2,50 m² pour le foc et de 5,60 m² pour la grand-voile. Or, il n'est pas tenu compte du rond de la grand-voile qui est de 0,70 m², ce qui porte la surface réelle de cette voile à 6,30 m².